

Pada Blabla n° 54

15 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO – Et si nous commençons à nous réjouir ?	2
INFORMATIONS.....	3
GEM Nuances	3
GEM 07.....	3
Educ’Ardèche	3
SUR LE SITE D’AUTISME FRANCE	3
Un bracelet connecté d’urgence remporte un hackathon en faveur des personnes avec autisme.....	3
Le Gouvernement débloque 150 M€ pour le répit des personnes handicapées	5
2020 met la priorité sur les parcours, l’inclusion et l’aide aux aidants	6
AGENDA	9
CONTACT.....	9

ÉDITO – Et si nous commençons à nous réjouir ?

Nous avons vécu une période toute particulière ces derniers trois mois. Elle nous a appris la patience, fait ressentir notre vulnérabilité et celle de la planète Terre. Elle nous rappelle aussi combien nos liens familiaux, amoureux et amicaux sont aussi essentiels que l'air que nous respirons. La valeur de nos relations compte bien plus que le CAC 40, vous me l'accorderez !

Vous nous avez manqué, même si nous avons gardé le contact et nous avons cherché à avoir de vos nouvelles le plus souvent possible. Aujourd'hui, l'épidémie recule progressivement et si nous devons rester sur nos gardes, rien ne nous empêche de penser demain, nos actions, et à préparer le dixième anniversaire de notre association.

Grâce à l'apport de chacun, nous avons avancé dans l'élaboration du programme de cette journée. Notre but : vous retrouver enfin : parents, enfants, adolescents, adultes, partenaires professionnels et associations ou organismes du médico-social. 10 ans, c'est un beau parcours, mais nous savons tous que rien n'est acquis et qu'il y a des manques. Ensemble, lors du forum qui sera organisé dès 14h30, nous pourrons en débattre autour d'une animation très originale de la Compagnie Tout Court.

Voici le programme. Merci de vous inscrire pour que vos enfants puissent jouer pendant la durée de l'après-midi : **1^{re} semaine de septembre au plus tard**. De même, si vous souhaitez que vos enfants soient gardés à domicile le soir, il vous est demandé de prendre contact avec la plateforme répit de votre **département au minimum 15 jours** avant le 10 octobre, et un mois avant si vous n'avez jamais fait appel à ce service. Pour les repas, les menus disponibles vous seront transmis début septembre et il faudra également vous inscrire en indiquant le repas que vous choisirez. Chaque participant paie son repas.

Voici quelques éléments du programme qui vous parviendra dans le courant de ce mois :

13h30-14h30 : accueil, cafés, thés, viennoiseries et gâteaux faits maison par nos familles. Matériathèque : présentation de matériels pédagogiques, jeux éducatifs, produits sensoriels, de gestion du comportement, vidéos etc.

14h30-16h30 : forum animé par la Compagnie Tout Court à partir de situations vécues de l'autisme et débats sur les thématiques suivantes : scolarisation, études, apprentissage, emploi. En alternance : jeux encadrés par les plates-formes répit d'Ardèche et de Drôme et des bénévoles pour les petits et plus grands

17h-17h30 : présentation des ateliers d'habiletés musico-sociales des groupes Kids et des Adolescents animés par Armelle Vautrot et Pascal Viossat

17h30-18h30 : partie officielle et partages autour d'un apéritif convivial

19h-23h : pour nos adhérents : repas (sur inscriptions) et concerts de Tina et de Florence Rieser, membres de notre association pour une soirée festive en musique.

Nous sommes dans la première étape du déconfinement, restons prudents et particulièrement solidaires.

Votre présidente, Mireille Baraz

INFORMATIONS

GEM Nuances

L'Association Gem Nuances a été fondée le 29 février 2020 et un local a été trouvé en centre-ville : 138 rue du Pont du Gât à Valence.

Un règlement a été validé le 20 mai en visio-conférence par le Conseil d'Administration du Gem Nuances. Il indique précisément toutes les mesures barrières à respecter. Ces mesures de précautions restent indispensables. Le nombre d'adhérents sur une activité est limité à 5, et il est important de s'inscrire par mail ou par téléphone.

Les travaux de peinture sont achevés et l'aménagement se fera avec les participants dans le courant du mois de juin. Un planning est envoyé aux membres 10 jours à l'avance et les inscriptions se font en fonction du nombre de places en laissant à chacun la possibilité de participer par tournus. Ces mesures tiennent compte des recommandations de l'ARS et seront modifiées selon l'évolution de la situation. Longue vie au Gem Nuances et bravo à toutes les personnes impliquées dans sa réussite !

GEM 07

Un appel à candidature a été lancé par l'ARS afin de créer un GEM autisme en Ardèche. Notre association, qui est marraine du Gem Nuances en collaboration avec l'Association LADAPT, gestionnaire, se mobilise pour ce projet. Une étude de besoins a été réalisée par notre association, afin de récolter et d'analyser les demandes. De même, cela nous permettra de localiser les modes de réponses et l'endroit le plus pertinents sur le territoire ardéchois. Nous vous tiendrons informés de la suite.

Educ'Ardèche

L'assemblée générale d'Educ'Ardèche aura lieu le 28 juin de 10h-12h, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Lablachère.

Educ'Ardèche organise une formation de prévention et de gestion de crise les 25, 26 et 27 novembre 2020 à Lablachère. Celle-ci sera animée par Charlotte Marcorelles, psychologue du développement. Inscriptions : educardeche@yahoo.com. Attention les places sont limitées.

SUR LE SITE D'AUTISME FRANCE

Un bracelet connecté d'urgence remporte un hackathon en faveur des personnes avec autisme

L'Epnak a organisé un hackathon avec des étudiants ingénieurs afin de trouver des solutions innovantes pour aider les personnes autistes. Au-delà de la prouesse technique et des éventuelles applications pratiques, c'est un pas vers l'inclusion.

Du 22 au 23 mai un hackathon virtuel a réuni une vingtaine d'étudiants des sept instituts nationaux des sciences appliquées (Insa) de France afin de développer des solutions innovantes pour

venir en aide aux personnes avec autisme. Les étudiants ont été préalablement coachés, puis jugés par des professionnels de l'Établissement public national Antoine-Koenigswarter (Epnak) et ses partenaires associatifs dans le domaine de l'autisme. Le projet gagnant est un bracelet connecté d'urgence. Au-delà de l'outil qui pourrait voir le jour, ce travail est aussi une rencontre entre deux mondes qui ont pu l'occasion de se côtoyer. Un pas de plus vers l'inclusion.

En septembre 2019, un hackathon organisé avec la junior entreprise de l'INSA Nord-Ouest à Rennes (Ille-et-Vilaine) a permis à l'Epnak de créer une application mobile, utilisable sur smartphone et ordinateur pour la formation à distance de ses centres de réadaptation professionnelle (CRP) et actuellement testée en Bretagne et en Normandie. Alors quand, au mois d'avril, les étudiants sont revenus voir Mehdi Gheddache, chef de projet digital à l'Epnak Grand-ouest pour lui proposer de rejouer sur une nouvelle formule, virtuelle et nationale, il a immédiatement été enthousiaste : « *Les étudiants ont apprécié cette première expérience au service du secteur médico-social et sont arrivés avec un projet autour du télétravail mais la thématique ne nous a pas semblé la plus pertinente alors que nous préparions le déconfinement. En réfléchissant à nos besoins avec mes collègues, nous leur avons proposé de travailler plutôt à des outils utiles pour les personnes avec autisme.* »

Rencontre entre deux mondes

« *Nous avons vraiment envie de nous mettre au service des personnes vulnérables mais l'autisme était un sacré challenge*, reconnaît Malo Rotureau, vice-président de la junior entreprise de l'Insa Nord-Ouest. *L'Epnak m'a mis en lien avec une association avec laquelle j'ai débroussaillé le terrain.* » Puis l'Epnak a organisé des temps d'échanges avec une vingtaine d'experts (professionnels, personnes autistes et associations spécialisées) les trois jours précédant le hackathon proprement dit. « *Cela a été de très belles rencontres virtuelles*, commente Mehdi Gheddache. *Nous avons prévu des créneaux de deux heures mais certains échanges ont duré plus de cinq à six heures. Mes collègues professionnels du médico-social ont apprécié de prendre le temps de se poser pour parler de leurs pratiques et leurs besoins.* »

Le projet qui a remporté les suffrages du jury est un bracelet connecté qui comporterait les numéros des personnes à contacter en cas d'urgence et des informations personnelles et médicales accessibles avec autorisation aux différents interlocuteurs que la personne pourrait croiser. « *Notre projet se découpe donc en plusieurs parties : un bracelet, une application et des bases de données. L'ensemble de ces éléments seraient gérés par l'État et les bracelets seraient distribués par les organismes de Sécurité sociale* », précisent les lauréats dans leur brief.

Au-delà de l'autisme

Cette idée a émergé lors d'une discussion avec un adulte autiste qui a décrit aux étudiants son altercation avec la police lors du confinement. Elle a ensuite été affinée avec une éducatrice de l'Epnak qui a évoqué toutes les informations concernant la personne, ses goûts, ses besoins qui pourraient être ainsi conservés dans ce type d'outil lorsqu'un usager change de structure. « *Dans nos critères de choix, il y avait les possibilités de développement et l'accessibilité sociétale. Ce projet a le gros avantage de ne pas être limité à l'autisme. Il pourrait être utile pour d'autres types de troubles ou de handicap ou pour des personnes en perte d'autonomie* », explique Nadège Guillard, chef de projet à la cellule innovation de l'Epnak, qui a participé au jury.

Mehdi Gheddache réfléchit déjà à monter un consortium pour que ce projet ne reste pas dans les tiroirs. « *Nous allons le soumettre aux chercheurs avec lesquels nous avons l'habitude de travailler pour voir s'il est possible d'aller plus loin*, précise Nadège Guillard. *Mais c'est intéressant de profiter d'un regard jeune et non spécialisé sur les besoins du terrain. De plus, je pense que ces étudiants n'auront plus le même regard sur l'autisme. L'expérience est très positive et nous incite à la renouveler peut-être avec d'autres types de jeunes en formation.* »

Emmanuelle Deleplace

Le Gouvernement débloque 150 M€ pour le répit des personnes handicapées

Publié le 15/05/20 – 16h13

150 millions d'euros pour des solutions d'accompagnement et de répit, prolongement du forfait précoce autisme, maintien des mesures dérogatoires de télésoin, déplacement possible au loin et en Belgique... Le déconfinement du secteur handicap se précise.

La doctrine déconfinement du secteur handicap a clairement privilégié un accompagnement sur mesure, en partie au domicile et avec des solutions de répit à inventer (lire notre [article](#)), plutôt qu'un retour massif dans les établissements et services. Pour développer ces nouvelles pratiques, le secrétariat d'État en charge des Personnes handicapées annonce, dans un communiqué daté du 15 mai, que « *150 millions d'euros seront mobilisés et délégués aux ARS pour personnaliser au plus près les solutions d'accompagnement et de répit* ».

Le secrétariat d'État rappelle dans quelles conditions les solutions de relais des aidants à domicile doivent être développées par les équipes des établissements et services médico-sociaux. Il s'agit d'abord de relayage au domicile ou de promenades accompagnées par un professionnel autour du domicile ou au sein d'un espace extérieur d'un établissement. Pour un répit plus long, les internats ainsi que des accueils temporaires doivent continuer à proposer des solutions d'accueil, y compris en urgence.

Au moins un accueil de répit par territoire

Chaque ARS doit identifier par territoire au moins une structure d'accueil de recours en accueil temporaire pour enfants et pour adulte. Le secrétariat d'État rappelle que les solutions de répit sont également mobilisées à destination des assistants et accueillants familiaux qui accompagnent des enfants et jeunes en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance (Ase).

« *Sauf circonstances sanitaires particulièrement défavorables dans le territoire impliquant une doctrine spécifique de l'ARS, l'accueil en répit n'est pas conditionné au test Covid-19 de la personne handicapée* », précise le secrétariat d'État. Il recommande la prise de la température avant de rentrer et rappelle que le projet peut être annulé en cas de symptôme d'infection pour la personne handicapée ou de l'un des proches.

Forfait précoce et renouvellement MDPH

Les pouvoirs publics précisent également des prolongations de soins adaptés, des prorogations de droits ou des dérogations spécifiques destinées aux personnes en situation de handicap. La durée de validité du forfait bilan et intervention précoce pour l'autisme et le trouble du neurodéveloppement

sera prolongée au-delà des douze mois « *de la durée correspondant à celle de l'arrêt des accompagnements pendant le confinement* ».

Concernant les enfants, l'ordonnance du 13 mai (lire notre [article](#)) définit bien que les orientations scolaires et les prestations associées devant être renouvelées, sans changement d'orientation, d'ici le 31 août et pour lesquelles les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) n'auraient pas été en mesure de rendre une décision avant le 31 juillet, seront reconduites automatiquement pour toute l'année scolaire 2020-2021.

Télésoins, déplacements et masques

Pour les personnes pour lesquelles un isolement ou une limitation des déplacements sont conseillés, les mesures dérogatoires permettant un accès aux prises en charge à distance seront prolongées autant que nécessaire (facturation de téléconsultations, séances de préparation à la naissance et bilan valorisant la prévention à distance par les sages-femmes, IVG médicamenteuse à distance, télésoin orthophoniste, ergothérapeutes, psychomotriciens, masseurs-kinésithérapeutes).

Les déplacements à plus de 100 kilomètres sont autorisés pour le répit ou l'accompagnement des personnes handicapées, sous réserve de remplir la déclaration de déplacement. Les parents dont les proches sont en Belgique pourront également aller leur rendre visite. Enfin, avec un certificat médical, la dérogation au port du masque, dans les transports par exemple, est possible. Le secrétariat d'État précise que « *la personne handicapée sera également tenue de prendre toutes les précautions sanitaires possibles (port si possible d'une visière, respect des distances physiques)* ».

Emmanuelle Deleplace

2020 met la priorité sur les parcours, l'inclusion et l'aide aux aidants

La circulaire budgétaire médico-sociale 2020 permettra le déploiement des Ssiad renforcés et d'équipes mobiles d'appui médico-sociale à l'école, la prime grand âge pour la territoriale et la création de centre de ressources vie affective handicap.

Malgré la crise liée à l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement tente de maintenir le cap. Le projet de circulaire budgétaire et huit de ses neuf annexes vient ainsi dérouler le plan budgétaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) pour 2020.

Les Ssiad renforcés déployés dans dix régions

Le Gouvernement prévoit dans ce cadre le financement de modalités d'accueils particulières au titre du parcours de la personne âgée. Le dispositif d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation lancé en 2019 sera à ce titre poursuivi et financé à hauteur 16 millions d'euros (M€) pour 2020 *via* le fonds d'intervention régional (Fir) — soit 1 million d'euros (M€) de plus qu'en 2019. « *Offre intermédiaire* » entre HAD et Ssiad classiques, les Ssiad renforcés seront quant à eux déployés sur dix ARS en 2020. L'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne, le Centre Val-de-Loire, la Corse, le Grand-Est, la Guadeloupe, la Guyane, les Hauts-de-France et l'Île-de-France se verront ainsi notifier des crédits sur six mois, pour un montant de 1,2 M€ sur le Fir. Une enveloppe qui devrait permettre la création de 20 places en moyenne par région avant un déploiement, en 2021, de la mesure aux autres ARS.

Outre la poursuite de la convergence tarifaire Ehpad (47,1 M€) — sous réserve de ne pas mettre l'Ehpad en difficulté eu égard à la crise Covid-19 — et le versement de la troisième et dernière tranche du dispositif d'infirmières de nuit en Ehpad (16 M€), une enveloppe de 20 M€, dont la répartition des crédits est encore en cours de finalisation, est octroyée pour le financement du changement d'option tarifaire vers le tarif global. 2020 sera également consacré à l'accompagnement des petites unités de vie (Puv) dans le passage au forfait soins. L'enquête lancée en 2019 sera ainsi poursuivie « *afin d'achever sa transformation, de manière pérenne en 2021, dans tous les territoires concernés* ».

La prime grand âge dans la territoriale

Alors que les professionnels devraient bénéficier de la prime Covid-19, le texte entérine une autre prime : la prime Grand âge, déployée par décret du 30 janvier 2020 aux personnels de résidences autonomie, d'Ehpa et d'Ehpad de la fonction publique hospitalière (lire notre [article](#)). Celle-ci devrait ainsi être étendue à la fonction publique territoriale, « *selon les règles propres à ces établissements* ». Un décret similaire à celui de début d'année est ainsi « *en cours de préparation* ». Un décret en Conseil d'État « *en cours de préparation* » devrait par ailleurs permettre d'assurer son financement sous forme de financements complémentaires. Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Ssiad) verront quant à eux le montant intégré à leur dotation budgétaire.

École et handicap : équipes mobiles d'appui au national

Côté handicap, « *la campagne tarifaire 2020 doit permettre le renforcement des modalités diversifiées et personnalisées d'accompagnement [...] ainsi que le développement de solutions de recours* », détaille le projet de texte. Et pour cause, la crise, estime le Gouvernement, a assuré « *la nécessité d'accélérer la personnalisation des réponses d'accompagnement* ». Au-delà des enveloppes dédiées à l'accompagnement dans le contexte de Covid-19, l'exécutif place ainsi la priorité sur le soutien à l'école inclusive.

La mise en place des unités d'enseignement externalisées devra être poursuivie avec des efforts portés sur « *les différentes formes d'inclusion scolaire d'enfants scolarisés au sein des ESMS* ». Afin de « *structurer la coopération entre les professionnels de l'Éducation nationale et du secteur médico-social dans les établissements scolaires* », est également programmé le déploiement dès la rentrée scolaire 2020 « *et sur l'ensemble du territoire* », d'équipes mobiles d'appui médico-social. Un cahier des charges définitif sera publié « *prochainement* » sur la base des évaluations des équipes préfiguratrices déployées sur l'année scolaire 2019-2020. À cet égard, 10 M€ de crédits nouveaux seront délégués pour le fonctionnement des équipes pour le dernier quadrimestre de 2020 avant l'allocation de ressources complémentaires en 2021 pour le déploiement du dispositif en année pleine.

En parallèle, 11,1 M€ non répartis en 2019 seront notifiés pour l'appui à la scolarisation de la stratégie nationale autisme et le déploiement de solutions médico-sociales associées. S'y ajoutent 12 M€ pour « *amplifier* » l'installation d'unités d'enseignements, d'équipes mobiles et de dispositifs d'autorégulation. 15 M€ viendront par ailleurs soutenir la création ou l'extension de dispositifs d'intervention médico-sociale adaptées aux problématiques croisées de protection de l'enfance et de handicap, à raison de 100 000 € minimum par département.

Diagnostic et centres autisme : un plan "massif"

Plus largement, la stratégie autisme déléguera en 2020 un total de 3 M€ pour le renforcement des plateformes de coordination et d'orientation précoces. L'enveloppe visera la montée en charge sur l'ensemble des régions, ainsi qu'un financement dédié pour les régions n'ayant pas de porteur sanitaire. 8,32 M€, dont 4,8 M€ relèvent de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) handicap et 3,2 M€ de la dotation annuelle de financement (Daf) psychiatrie seront par ailleurs alloués à la mise en œuvre d'un plan « *massif* » de résorption des demandes de diagnostic dans les centres de ressources autisme. Concentré sur 2020, ce plan intégrera un seuil minimal de 50 000 € par centre.

À noter également la création dans chaque région d'un centre de ressources vie affective intime et sexuelle des personnes en situation de handicap. Destiné aux personnes à domicile ou en ESMS ainsi qu'au service des aidants familiaux et des professionnels, ce nouveau lieu ressources fera l'objet d'un cahier des charges national. Celui-ci devrait voir le jour « *au premier semestre 2020* » pour un lancement des appels à candidatures et un déploiement dans l'année. Un million d'euros sera réparti entre les ARS sur la base du Fir, conformément à l'annexe 8. Enfin, 10 M€ seront répartis entre les ARS Grand-Est, Hauts-de-France et Île-de-France pour la prévention des départs non souhaités en Belgique.

42,5 M€ pour l'habitat inclusif et l'aide aux aidants

Société inclusive et stratégie d'aide aux aidants comptant parmi les maîtres-mots du Gouvernement, deux axes transversaux aux politiques du grand âge et du handicap ont été identifiés. 25 M€ ont ainsi été débloqués pour 2020 dans le cadre du Fir pour « *amplifier le soutien aux porteurs de projets d'habitats inclusifs* ». Ainsi, environ 400 nouveaux habitats inclusifs sont attendus sur l'année, à raison de deux à six projets par département. En hausse de 10 M€, ces crédits devront au moins financer à hauteur de 2 M€ les projets de vie sociale et partagée d'habitats inclusifs à destination des personnes avec troubles du spectre de l'autisme.

Dans la droite ligne de la stratégie Agir pour les aidants, l'exécutif entend allouer 52,5 M€ sur 2020-2022 pour le développement de l'offre de répit, « *parmi lesquelles l'accueil temporaire sous toutes ses formes* ». 17,5 M€ seront alloués en 2020, dont 12 M€ pour les personnes âgées et 5,5 M€ pour les personnes en situation de handicap. Les ARS disposeront de six mois après parution de la circulaire pour communiquer leur stratégie régionale et leur programmation. Celle-ci devra prendre en compte les opportunités de développement de l'offre de type vacances, offre pour laquelle une enveloppe sera dédiée dès 2021.

Enfin, à noter l'allocation de 13 M€ de financements complémentaires aux dotations régionales limitatives des ARS ainsi que 4 M€ sur le Fir pour le soutien des démarches de qualité de vie au travail.

Emmanuelle Deleplace

AGENDA

- 20 juin** Café-rencontre adultes asperger en visio-conférence animé par Bénédicte Rossi de 15h-17h. Selon les décisions prises, une réunion pourrait également avoir lieu sur le site de la Maison pour Tous du Petit-Charran. Les participants recevront le plus rapidement possible une information par mail.
- 9-10 juillet** Formation sur la compréhension de l'autisme. La formation est assurée par M^{me} Gwendoline Girodin. Elle est ouverte aux familles, proches, et professionnels. Renseignements et inscriptions : centredeformationpada@gmail.com.
- 17-18 sept. et 19-20 nov.** – Session 1 école primaire : apprentissages scolaires des enfants avec autisme. Apports de Maria Montessori et autres adaptations. Formation assurée par M^{me} Nelly Coroir, psychologue du développement et formatrice. Formation ouverte aux parents, proches et professionnels du social et du médical. Renseignements et inscriptions jusqu'au 26 juin 2020 : centredeformationpada@gmail.com.
- 2-4 octobre** Formation musicothérapie/ateliers musique et autisme(s). Formation assurée par M. Pascal Viossat, musicothérapeute et membre de la Fédération française des Musicothérapeutes. Formation ouverte aux familles, proches et aux professionnels. Renseignements et inscriptions : centredeformationpada@gmail.com.
- 10 octobre** **Dixième anniversaire de Planète Autisme Drôme Ardèche.** Cf. édito.
- 7 novembre** Formation éducation structurée et scolarisation. Formation assurée par M^{me} Christelle Bouchardon, monitrice éducatrice à l'Unité d'Enseignement Maternel et M^{me} Emma Michard-Falcerio enseignante spécialisée déficience cognitive et troubles du langage et des apprentissages, dans un dispositif d'Ulis primaire. Formation ouverte aux familles, proches, AESH et enseignants. Renseignements et inscriptions : centredeformationpada@gmail.com.
- 16-17 novembre** Formation vie affective et sexualité chez les adolescents et jeunes adultes avec autisme associé ou non à une déficience intellectuelle. Formation assurée par M^{me} Magalie Sorrel, psychologue du développement, formatrice accompagnement à la vie affective. Renseignements et inscriptions : centredeformationpada@gmail.com

Toutes nos flyers sont téléchargeables sur notre site : www.planeteautisme-dromeardèche.fr sous la rubrique centre de formation.

CONTACT

Vous avez trouvé *Pada Blabla* sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ? Envoyez un mail à secretaire.planeteautisme@gmail.com. Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous ! guillaume.desauza@yahoo.fr.

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardèche.fr et sur notre page Facebook !